

Protéger les enfants et les futurs adultes en arrêtant l'usage de l'amalgame

▪ Pas d'exposition minimale sans risque pour la population

Etant donnés les **effets redoutables du mercure**, notamment sur les **systèmes endocrinien et immunitaire**, il semble impossible de définir pour les enfants un seuil d'exposition sans risques (26). On observe d'ailleurs une tendance à diminuer sans cesse ce niveau estimé "sans risques", comme ce fut le cas pour le plomb.

▪ Une exposition pernicieuse, entraînant une "pandémie silencieuse"

Il est donc évident que **tout doit être mis en œuvre pour abaisser l'exposition au mercure des embryons, des fœtus et des jeunes enfants**, population la plus vulnérable aux effets neurotoxiques de ce métal, et subissant une intoxication à bas bruit, dont les conséquences sont ignorées de la médecine officielle : ce sont en effet le plus souvent des **effets neurotoxiques subcliniques (déficits d'attention et de concentration, perte de quelques points de QI)** qui ne peuvent être mis en évidence que par des batteries de tests, lors d'études épidémiologiques d'exposition. Cependant, ces effets ne sont pas sans conséquences sur l'avenir de ces enfants, très nombreux à subir ainsi les effets de substances neurotoxiques (mercure, plomb, PCB,...) dans l'indifférence de la communauté médicale : des chercheurs parlent d'une **véritable "pandémie silencieuse"** (27).

▪ Des conséquences bien plus graves pour certains enfants

Les enfants présentant des **systèmes de détoxication peu performants** vont subir, à exposition égale, des conséquences bien plus graves, qui pourraient aller jusqu'au **syndrome autistique**. Là encore, les causes sont officiellement ignorées, la controverse étant très vive entre les chercheurs mettant en avant des causes environnementales, et ceux les récusant, et préférant invoquer des causes génétiques (malgré l'augmentation de l'incidence de ce syndrome) ou virales, voire un stress survenu au cours de la grossesse, après avoir longtemps culpabilisé les "mères réfrigérantes". De la même façon, la reconnaissance de la **cause iatrogène**¹ de la "**maladie rose**" (acrodynie) avait été longue et difficile : pendant la première moitié du XX^{ème} siècle, des dizaines de milliers de jeunes enfants ont souffert d'une mystérieuse maladie (extrémités des doigts roses et douloureuse, symptômes psychiatriques, hypertension, etc.), et beaucoup en ont gardé des séquelles ou en sont morts. Ces symptômes étaient en fait dus à une intoxication mercurielle causée par une poudre dentaire contenant du chlorure mercurieux (calomel) ; ils étaient présents chez seulement un enfant exposé sur 500 : ceux plus sensibles au mercure car n'arrivant pas à l'éliminer. La maladie rose a disparu avec l'arrêt du traitement, dans les années 50. **Les autorités sanitaires devraient se remémorer cette intoxication d'origine iatrogène avant de rejeter a priori le rôle du mercure des amalgames dentaires maternels et éventuellement des vaccinations infantiles dans l'étiologie des troubles envahissants du développement.**

▪ Pour en finir avec une exposition précoce aux substances toxiques, il faut utiliser le principe de précaution

Des scientifiques, conscients de cette **très grande vulnérabilité de l'embryon et du fœtus** à certains toxiques environnementaux, appellent au **principe de précaution, sans attendre la découverte des preuves irréfutables d'une relation de causalité**. Cette influence des facteurs environnementaux sur la **programmation précoce de futures maladies** aboutirait selon eux à un **nouveau paradigme** : pour Paracelse, c'était « la dose qui faisait le poison » ; désormais, on sait que c'est aussi « **le moment – de l'exposition – qui fait le poison** ». Conscients des énormes enjeux de santé publique, 200 scientifiques ont solennellement fait une déclaration commune en ce sens (**[The Faroes Statement](#)**, mai 2007). L'année précédente, un groupe de scientifiques avait lancé **la**

¹ Cause iatrogène : due au traitement médical.

[déclaration de Brescia](#), appelant à une **réduction drastique de l'exposition précoce aux neurotoxiques**, tels que le mercure (sous sa forme méthylée), le plomb, le manganèse,...

- **Comment expliquer la carence des autorités sanitaires européennes, et en particulier françaises ?**

Il faut dénoncer un **grave retard dans la prise en compte par les autorités sanitaires européennes de la dangerosité du mercure métallique sur le cerveau en développement**, et déplorer l'absence de mesures de protection de la population, notamment la plus vulnérable, en dépit des réalités scientifiques de plus en plus probantes.

En effet, comment peut-on encore, au 21^{ème} siècle, mettre en bouche un "dispositif de santé" contenant pour moitié un métal à la neurotoxicité, néphrotoxicité, immunotoxicité, endocrinotoxicité et reprotoxicité reconnues, dont on sait qu'il traversera le placenta, ira s'accumuler dans le cerveau du futur enfant et passera dans le lait maternel, ce qui élèvera encore l'exposition du nourrisson.

Force est de constater que les autorités dentaires internationales ont effectué un lobbying extrêmement efficace, qui semble encore à l'œuvre actuellement. En effet le SCENIHR, chargé par la Commission Européenne de faire le point sur les risques sanitaires liés à l'amalgame, a choisi de faire appel à 4 experts² extérieurs. Cette commission, faisant fi de la plus élémentaire logique qui aurait été de faire appel à des toxicologues, toxicochimistes et épidémiologistes indépendants, a sollicité, sans doute par un pur hasard, des représentants de la profession dentaire partisans inconditionnels de l'amalgame. **Sans surprise, ces "experts" ont conclu, après un choix très sélectif de la bibliographie, à l'innocuité des amalgames dentaires, y compris chez la femme enceinte. Leur conclusion est tout à fait éloquente : « Concernant les populations à risque, il existe un manque d'informations sur les effets chez les femmes enceintes. Il n'y a pas de raison de supposer que la présence d'amalgames préexistants puisse poser le moindre risque à ces femmes et à leur fœtus, et le retrait des amalgames pendant la grossesse est susceptible d'augmenter l'exposition au mercure ».**

Pourtant le rapport officiel de [Maths Berlin](#) (28), élaboré par les experts mondiaux les plus compétents sur la toxicité du mercure, avait conclu en 2003 : "...**Considérant l'influence inhibitrice sur le cerveau en développement, il n'est pas compatible avec les données de la science d'utiliser des amalgames chez l'enfant et la femme en âge de procréer**".

- **L'Appel du Luxembourg pour l'interdiction des amalgames dentaires : un évènement salutaire**

Les amalgames représentant la principale source d'exposition mercurielle de la population des pays développés (OMS, 1991), la première mesure à prendre pour abaisser l'exposition de la population au mercure est **l'interdiction de l'usage du mercure dentaire, comme le demande l'Appel du Luxembourg**.

Tous les enfants doivent être protégés de cette exposition, à l'instar des enfants de Suède (où, depuis 1999, année de son déremboursement, l'amalgame n'était quasiment plus utilisé et où il sera interdit à partir de juin 2009), **de Norvège** (où, depuis janvier 2008, le mercure est interdit pour toutes ses utilisations, y compris dentaires) et du **Danemark** (où les amalgames sont interdits depuis avril 2008).

Il est grand temps que l'innocuité devienne le premier critère de choix d'un produit de santé : tout matériau dentaire devrait désormais subir des tests de toxicité dans le cadre d'une procédure d'autorisation de mise sur le marché ; en particulier, ces matériaux ne devraient contenir aucune substance toxique traversant le placenta. La santé des enfants et des futurs adultes européens doit en effet passer avant toute considération économique.

² Le représentant français de ce Comité, expert de la section dentaire de l'Afssaps, a publié fin février 2008 dans une revue distribuée à 17 000 dentistes un article assassin contre la décision norvégienne d'arrêter l'amalgame, n'hésitant pas à insulter la ministre : "On devrait élever une statue à son effigie et à la bêtise triomphante [...]" et les Scandinaves : "Ils sont fous ces Vikings !"